

Décision

Générale

colonial

Décision n° 545/ITLS du 15 mai 1961 :

n° 545/ITLS

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 mai 1961

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un délai supplémentaire de huit jours, expirant le 26 mai 1961, est accordé à M. l'Intendant Lavergne, expert dans un différend collectif du travail, pour rendre sa recommandation. L'inspecteur du Travail et des Lois Sociales est chargé de l'exécution de la présente décision.